

MESURER LA PRESCRIPTIVITÉ DE LA RÉGLEMENTATION CANADIENNE À L'AIDE DE RÈGLES

WEBINAIRE SUR LA
RÉDACTION
LÉGISLATIVE

LE MERCREDI 20 MARS 2019 – 14 H (HEURE DE L'EST)

Ce webinaire est parrainé par le programme de diplôme post-baccalauréat en rédaction législative de l'Université Athabasca.

CONFÉRENCIER

LE PROFESSEUR WOLFGANG ALSCHNER, Faculté de droit – Section de common law, Université d'Ottawa

APERÇU DU WEBINAIRE

Les légistes suivent des consignes standardisées pour la rédaction de textes législatifs et réglementaires. Dans ce webinaire, nous verrons comment de tels standards peuvent faciliter l'extraction d'informations fondée sur des règles. En s'appuyant sur une étude de cas portant sur la réforme de la réglementation, le professeur Alschner expliquera comment appliquer les règles issues de la rédaction législative pour mesurer automatiquement la prescriptivité (un concept relatif concernant les commandements par rapport aux autorisations) des règlements fédéraux canadiens. La prescriptivité a été mesurée en comptant les termes associés à la signalisation dans un corpus de 2 300 règlements canadiens. Les résultats obtenus sont significatifs quant aux caractéristiques des textes réglementaires pouvant être pertinentes pour l'élaboration de politiques. Ces résultats offrent des paramètres de base en vue d'effectuer une réforme de la réglementation. Ils attirent notre attention sur la valeur des analyses faites à partir de règles tirées de la rédaction législative. Le professeur Alschner présentera également un prototype de logiciel qui facilite l'examen des règlements en aidant les autorités à distinguer une « bonne » réglementation d'une « mauvaise » réglementation devant être modifiée ou abrogée.

Wolfgang Alschner est un spécialiste du droit économique international et de l'analyse computationnelle du droit. Il enseigne à la Section de Common Law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, de même qu'à l'École de science informatique et de génie électrique de la Faculté de génie. Il fait partie des chercheurs du Centre de recherche en droit, technologie et société de la même université. Avant de se joindre à l'Université d'Ottawa, M^e Alschner a travaillé à titre de chercheur indépendant pour la Section sur les accords internationaux d'investissement de la CNUCED pendant plusieurs années. Il a aussi été chercheur invité à l'Institut de hautes études de Genève ainsi qu'au World Trade Institute à Berne, en Suisse. M^e Alschner est titulaire d'un doctorat en droit international de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, d'une maîtrise de la Stanford Law School, d'une maîtrise en affaires internationales de l'Institut de hautes études, de même que d'un LL.B. de l'University of London et d'un baccalauréat en relations internationales de l'Université de Dresde, en Allemagne.

Modératrice: La professeure Mistrale Goudreau, Faculté de droit – Section de droit civil, Université d'Ottawa

Heure de diffusion selon les différents fuseaux horaires

HP : de 11 h à 13 h
HE : de 14 h à 16 h

HR : de midi à 14 h
HA : de 15 h à 17 h

HC : de 13 h à 15 h
HT : de 15 h 30 à 17 h 30

EXIGENCES ET RECOMMANDATIONS

Il est recommandé d'assister à la présentation en groupe, dans une salle munie du matériel audiovisuel requis afin d'accueillir le nombre de personnes inscrites. Un lien vers l'enregistrement du webinaire sera transmis à chaque participant après l'événement.